

Lycée des Territoires

422, Lacoste

46090 Le Montat

Tél. 05 65 21 03 67 Fax 05 65 21 00 01

lpa.cahors@educagri.fr

www.lycee-du-montat.com



facebook.com/lyceedesterritoires

3^{ème}

Pré-professionnelle

Métiers de la nature
et du service

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait après une 4^{ème} de collège. Cette formation s'adresse à des jeunes intéressés par les métiers de la nature et du service, stimulés par une formation professionnalisante et aimant le concret.

Pour une candidature, il est nécessaire de retirer un dossier de pré-inscription auprès du lycée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux élèves de suivre une classe de 3^{ème} grâce à une pédagogie individualisée et de projets :

Élève acteur de sa formation

Découverte de nouveaux domaines d'activités

Formulation d'un projet professionnel

- Développement de l'observation, de l'organisation et de la responsabilité

- En fin de 3^{ème}, passage du Diplôme National du Brevet, Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niv 1, Brevet Informatique et Internet, Livret de Compétence Personnel

- Poursuite en seconde professionnelle ou CAP de l'éducation Nationale ou du Ministère de l'Agriculture

- Prévention et Secours civique de niv 1.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Un enseignement général de 14h par semaine.

- Un enseignement concret sur la vie professionnelle de 15 h par semaine.

- 10 h de vie de classe par an

- 2 semaines de stages en milieu professionnel.

- 1 semaine de projet.

- 1 semaine d'accueil.

- 1 semaine d'éducation à la santé et à la sexualité.



Etablissement Public Local
Cahors - Le Montat



Lycée des
Territoires

CONTENU DE LA FORMATION

	Matières Principales	Heures par Semaine
Enseignement Général	Français	3h30
	Anglais	2h00
	Histoire Géographie Éducation civique	2h30
	Mathématiques	3h00
Vie Sociale et Culturelle	E.P.S	4h00
	Éducation du Consommateur	1h00
	Éducation Socioculturelle	2h00
Technologies, Sciences et Découverte de la Vie Professionnelle	Outils Informatiques et de Communication	1h00
	Sciences Physiques	2h00
	Biologie	1h30
	Découverte de la Vie Professionnelle*	4h00
	Pluridisciplinarité	3h30

* La Découverte de la vie professionnelle se décompose en 2 modules de 2 heures chacun par semaine

- Module Professionnel sur l'aménagement et l'entretien de l'espace
- Module Professionnel sur la plante
- Module Professionnel sur le cadre de vie